



REGISTRE DE SUIVI DES QUESTIONS DU PUBLIC

**Conseil d'administration de la
Société de transport de Sherbrooke**

Conseil d'administration du 20 mai 2026

Dernière mise à jour : 11 juin 2026

1. Objet du registre

La Société de transport de Sherbrooke (STS) rend public le présent registre afin d'assurer le suivi des questions soulevées par le public lors des séances de son conseil d'administration, conformément à ses engagements en matière de transparence, de gouvernance responsable et de reddition de comptes.

Les questions sont consignées ici, et les réponses sont publiées dès l'adoption du procès-verbal.

2. Cadre de référence

Le présent registre est produit en application des dispositions pertinentes suivantes :

- *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01) ;
- *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) ;
- *Règlement intérieur* de la STS numéro R-001-2.

3. Principes de publication

- Les renseignements personnels des citoyens sont anonymisés conformément aux lois applicables.
- Les réponses aux questions non répondues sont rédigées ou validées par la direction responsable avant leur publication.
- Le registre est mis à jour à chaque séance du conseil d'administration, lorsque besoin il y a.
- La STS se réserve le droit de regrouper ou de reformuler certaines questions à des fins de clarté.
- Une version archivée est conservée selon les règles de gestion documentaire de la STS.

4. Tableau de suivi public

#	Question	Réponse officielle mise à jour
1	Serait-il possible que la présidente de la STS siège à la Table des MRC de l'Estrie afin de faire valoir l'expertise de l'organisation, notamment en matière de transport adapté?	La Ville de Sherbrooke est représentée à la Table des MRC de l'Estrie par la mairesse, Mme Marie-Claude Bibeau, et par la présidente du conseil municipal, Mme Danielle Berthold. Bien que la présidente de la STS, Mme Geneviève La Roche, n'y siège pas officiellement, elle exerce une influence auprès de cette instance. Elle a d'ailleurs récemment participé à un panel de discussion qui a suscité beaucoup d'intérêt et trouvé un écho favorable auprès des participants.

5. Diffusion et accessibilité

Le registre est rendu accessible sur le site Web de la STS à l'adresse suivante, tout comme l'intégralité de l'enregistrement de la Période de questions :

<https://www.sts.qc.ca/a-propos/avis-public-et-proces-verbaux/>.

6. Responsabilité administrative

Responsable du registre :

Secrétariat du conseil d'administration
Société de transport de Sherbrooke (STS)

 direction.generale@sts.qc.ca

 819 564-2687 poste 351

 895, rue Cabana, Sherbrooke (Québec) J1K 2M3